

PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE

DU 17 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le dix-sept octobre, le Conseil Municipal de la Commune de Perrex (Ain) étant assemblé en session ordinaire dans la salle du conseil après convocation légale, sous la présidence de Monsieur VIGHETTI Jean-Jacques, maire assisté de Madame Isabelle Buiret, secrétaire de mairie.

Date de la convocation : le 8 octobre 2024

Étaient présents : Mmes et MM. AMEIL Marc - ANELARD Maryannick - BASSET Sabrina - FARGEOT Julien - GEINDREAU Stève - JACOBBERGER Christophe - MAZUIR Marie-Laure - MON MATHEY Estelle

Étaient excusés : Mme et MM. DEGLETAGNE PICARD Béatrice - JEAN Denis - MONTANGERAND Jean-Michel

Le quorum étant réuni pour délibérer valablement, le conseil municipal examine les points inscrits à l'ordre du jour.

Secrétaire de séance : Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du code d'administration communale, à la désignation d'un secrétaire de séance parmi les membres du conseil : Marc Ameil accepte la fonction, assisté d'Estelle Mathey.

Ordre du jour

1. Approbation du compte rendu du 19 septembre 2024
2. Engagement du débat d'orientation budgétaire pour 2025
3. Délibération visant à valider le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable sur la base du document transmis préalablement et intitulé « syndicat d'eau potable »
4. Délibération visant à valider l'institution du régime des indemnités horaires pour travaux supplémentaires (IHTS) et à adopter les modalités d'organisation et de gestion des heures complémentaires effectuées par les agents de la fonction publique territoriale
5. Délibération relative au dénombrement des voies de circulation (nature et longueur)
6. Délibération relative à la signature d'un contrat de groupe en vue de prévenir les risques statutaires
7. Compte rendu réunions,
8. Permis de construire et déclarations préalables,
9. Questions diverses

1 - Approbation du compte rendu du 19 septembre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 13 Nombre de présents : 9 Nombre de votants : 9

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2 – Engagement du débat d'orientation budgétaire pour 2025

Un tour de table est initié par Jean Jacques Vighetti afin de recueillir toutes propositions utiles préalablement à la prochaine réunion de la commission « Budget ».

A ce jour sont proposées les rubriques suivantes :

1-Bâtiments communaux

- ***Mur sud de la cour et clôture de l'école ;***
- ***Peintures à l'école (hall d'entrée et bureau des enseignants) ;***
- ***Fenêtres, portes-fenêtres et volets du second appartement au-dessus de l'école***
- ***Isolation de certains bâtiments communaux : mairie, salle polyvalente, bibliothèque ;***
- ***VMC sur les salles 2 et 3***
- ***Rénovation de la cuisine de la salle polyvalente ;***
- ***Remise en état du toit du presbytère***
- ***Travaux dans le logement situé à l'étage du presbytère***

2-Voirie

- ***Entrées des entreprises établies sur la ZAC)***
- ***Aménagement des chemins du côté de la Veyle sur un kilomètre 600, soit une enveloppe budgétaire de 9 552€***
- ***Signalisation***

3-Auberge (dans l'hypothèse d'une acquisition des murs et du fond de commerce)

4-Aménagement de la place de la bibliothèque

5-Acquisition d'un camion électrique

6-Aménagement de l'extension du cimetière

7-Installation de panneaux photovoltaïques, échange des ampoules sur les candélabres (pose d'ampoules LED), mise à disposition de bornes électriques de recharge

8-Toiture de la sacristie de l'église

9-organisation d'une manifestation pour le 25^{ème} anniversaire de la bibliothèque communale

3 - D20241017001 Délibération visant à valider le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable sur la base du document transmis préalablement et intitulé « syndicat d'eau potable »

Nombre de conseillers en exercice : 13 Nombre de présents : 9 Nombre de votants : 9

Objet : Il est proposé de valider le rapport annuel tel qu'il a été présenté par le syndicat pour l'année 2023.

Décision : La proposition est adoptée par sept voix favorables et deux abstentions.

4- D2024 1017 002 Délibération visant à valider l'institution du régime des indemnités horaires pour travaux supplémentaires (IHTS) et à adopter les modalités d'organisation et de gestion des heures complémentaires ou supplémentaires effectuées par l'un ou l'autre des agents employés par la commune

Nombre de conseillers en exercice : 13 Nombre de présents : 9 Nombre de votants : 9

Objet : Cette proposition vise à gérer des absences imprévisibles ou imprévues des agents intervenant au service de la commune.

Décision : La proposition est adoptée à l'unanimité.

5 - D2024 1017 003 Délibération relative au dénombrement des voies de circulation

Nombre de conseillers en exercice : 13 Nombre de présents : 9 Nombre de votants : 9

Objet : Le Maire rappelle au conseil l'intégration dans le domaine public de la voirie du lotissement Hameau du Bocage (Route et Impasse du Grand Champ) au lieudit Bolozard, il est proposé de les intégrer dans la longueur pour le recensement de la Préfecture.

Décision : La proposition est adoptée à l'unanimité. La commune déclare deux cent quinze mètres de voirie supplémentaire sur le secteur Bolozard.

6 - D2024 1017 004 Délibération relative au renouvellement d'un contrat de groupe ayant pour objet la prévention des risques statutaires (maladie maternité et décès ...) du personnel communal titulaire.

Nombre de conseillers en exercice : 13 Nombre de présents : 9 Nombre de votants : 9

Objet : Dans le cadre du renouvellement du contrat qui arrive à son terme au 31/12/2024, il est proposé de retenir la proposition WTW CNP assurance retenue lors de l'appel d'offre du CDG 01 pour une durée de quatre ans à partir du premier janvier 2025.

Décision : La proposition est adoptée à l'unanimité.

7 - Compte rendu des commissions réunies depuis le dernier conseil municipal

8-1 Jean-Jacques Vighetti et Christophe Jacobberger ont participé au séminaire organisé le 10 octobre 2024, sous forme de deux ateliers dédiés le premier aux nouveaux projets communautaires et à leur financement et le second à la solidarité au sein du bloc local.

Tant en ce qui concerne les projets relatifs à la petite enfance (crèches à Vonnas et à Pont de Veyle) qu'à la réfection de la piscine de Vonnas, les propositions avancées méritent d'être réexaminées de manière à ne pas peser indûment sur les budgets communaux et sur la charge fiscale des propriétaires (taxe foncière).

8-2. Le procès-verbal de la réunion du SMIDOM en date du 20 septembre a été diffusé le 30 septembre 2024. L'intégralité du document peut être consulté en mairie.

8 - Permis de construire ou déclarations préalables

Les élus prennent connaissance des permis et déclarations de travaux déposés en mairie depuis la dernière réunion :

SCI GOURDON PAGET : PC modificatif pour construction d'une maison individuelle,
BUIRET Eric : DP pour réparation mur de clôture
GIRAULT Emilie – DP pour changement de menuiseries

9 - Questions diverses.

9-1 Examen de la demande déposée par le CVRC en vue d'installer des toilettes sur le site du circuit donnant sur la route de Saint Genis sur Menthon (1500 litres 4 eh/année) connectées à un groupe électrique.

La demande est acceptée dans la mesure où l'installation est démontable.

9-2 A été évoquée la nécessité d'assurer l'intégrité du réseau de la fibre de manière à prévenir toute intervention qui ne serait pas effectuée par une personne habilitée.

9-3 Sur demande de l'association intercommunale du Don du sang, il a été convenu que la marche nocturne du Don du sang ferait étape à Perrex en juin 2025.

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 22 h 30.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au 21 novembre 2024 à 20 heures.

